



# éducation prioritaire

Assises académiques  
Du 19 et 25 novembre 2013

Les Assises Nationales de l'éducation prioritaire sont une étape essentielle du processus de la refondation de l'école.

**Des assises académiques auront lieu le 19 novembre 2013 à Mana et le 25 novembre 2013 à Cayenne.** Elles ont pour objectifs de :

- ✓ faire partager le diagnostic national établi, le commenter, le compléter en fonction de la diversité des situations académiques et des remontées de terrain élaborées lors d'une concertation organisée dans chaque réseau.
- ✓ étudier les conditions de faisabilité des leviers d'efficacité identifiés dans ce diagnostic national, recueillir réflexions et suggestions.

En Guyane, ces assises sont proposées sous la forme d'une journée d'information et d'ateliers débats autour des 6 thématiques suivantes :

- les pratiques pédagogiques et éducatives,
- l'accompagnement et la formation des personnels,
- les modalités du travail en équipe, en réseau, en partenariat,
- le pilotage et l'évaluation,
- l'allocation des moyens,
- la carte de l'éducation prioritaire.

3 de ces thèmes ont été abordés lors de la journée de séminaire du 25 juin 2013 au Pôle Culturel de Kourou mais des éléments supplémentaires peuvent y être ajoutés.

Voici quelques éléments de synthèse :

- L'échange des pratiques pédagogiques et éducatives est un axe redondant de cette journée. Cet élément est apparu comme fil rouge dans les 4 ateliers organisés.
- L'analyse des besoins de formation des personnels a été recensée et a permis l'élaboration de formations mises à disposition des différents personnels dans le cadre du Plan Académique de Formation.
- La conférence donnée par Mme Chantal SMITH, IEN de la circonscription Cayenne SUD, abordait la thématique du pilotage des réseaux. Elle était le compte-rendu d'une session de formation organisée par l'IFE de Lyon à laquelle elle avait participé.

**La réflexion dans les réseaux pourrait donc porter sur les axes de travail suivants :**

- le travail en équipe, en réseau, en partenariat,
- la carte de l'éducation prioritaire, l'allocation de moyens,
- la pratique d'évaluation.

L'ensemble de cette réflexion abondera les travaux des Assises Inter-académiques qui auront lieu le 28 novembre 2013 à Fort-de-France (Martinique).

Toutes ces propositions qui remonteront du terrain au niveau local serviront à l'élaboration de la nouvelle politique de l'éducation prioritaire début 2014.

Les mesures mises en place par les ministres seront progressivement testées et mises en œuvre à partir de la rentrée 2014.

### 1) Journées des Assises académiques de l'éducation prioritaire

Ces journées réuniront dans le cadre de chaque réseau (ECLAIR et RRS confondus) les personnels de direction, les inspecteurs référents et de circonscriptions, les directeurs d'école, les préfets des études et les enseignants référents réseaux.

Vu l'importance de la tâche, il serait judicieux que chaque réseau organise une rencontre qui aurait pour thématique l'ensemble des 3 axes de travail proposés et fasse une synthèse des réflexions recueillies. Ce document de synthèse servira à alimenter les échanges dans les ateliers tournants des journées du 19 et du 25 novembre 2013.

Soucieux de recueillir la parole de chacun, **une boîte à idées** sera ouverte sur **le site académique, toute l'année scolaire.**

Un compte-rendu de ces envois sera établi par le Rectorat au cours des journées d'Assises.

Cette boîte à idées permettra la mise en œuvre d'un forum d'échanges entre tous les acteurs de l'éducation (prioritaire ou non) tout au long de cette année scolaire 2013/2014.

Voici l'adresse mail à utiliser : [education-prioritaire@ac-guyane.fr](mailto:education-prioritaire@ac-guyane.fr)

### 1) Les journées proprement dites

Le Groupe de pilotage académique de l'éducation prioritaire se réunira le 7 novembre 2013 afin de définir les modalités d'organisation de ces journées.

Pour éviter les difficultés (problèmes de convocations, intendance...), il est impératif que la **liste des participants à ces journées soit établie pour le 14 novembre 2013.**

Collèges et circonscriptions doivent établir leur liste de participants suivant le schéma suivant :

Pour chaque réseau : - le personnel de direction du collège,

- le préfet des études,
- l'enseignant référent RRS,
- l'IEN de circonscription,
- 1 conseiller pédagogique par circonscription,
- 2 directeurs d'école par réseau.

Les principaux et les IEN prennent en charge la validation de ces participations et l'envoi au Rectorat par mail à l'adresse suivante : [brigitte.periers@ac-guyane.fr](mailto:brigitte.periers@ac-guyane.fr).

### 2) le rendu académique des travaux

L'élaboration d'une brochure a été envisagée fin juin 2013 lors du séminaire.

L'idée est toujours d'actualité : s'y ajouteront la synthèse des travaux de ces 2 journées.

Ce document servira de compte-rendu académique pour les assises inter-académiques de Martinique.

### 3) les ressources pédagogiques

Des informations et des pistes de réflexion sont mises à votre disposition sur le site :

<http://www.educationprioritaire.education.fr/les-assises-de-leducation-prioritaire.html>